

# Nous **TRIEZ** **RECYCLONS**

**AU BUREAU !**

*Mémo et sacs de tri à votre disposition au Pôle déchets*

## **JE TRIE TOUS LES DÉCHETS DU BUREAU**

Les papiers, bouteilles d'eau, les cartonnets vont dans le sac de tri. Le Pôle déchets les tiens à votre disposition.

Les cartouches d'encre, ampoules, matériel informatique et les déchets électriques et électroniques seront déposés quant à eux à la déchèterie.

Un « Cube » à piles usagées pourra vous être fourni par le Pôle déchets.



## **LE PAPIER**

Je n'imprime mes courriers électroniques que si nécessaire.

J'utilise comme brouillon la face non imprimée.

Je photocopie et j'imprime en recto verso.

*Je choisis en priorité les envois par mails.*

Je dépose les feuilles de papier, les journaux dans le sac de tri...

*sans les froisser ni les couper, sinon les petits bouts de feuilles partiront ...au refus.*

## **DÉJEUNER AU BUREAU OU PAUSE-CAFÉ**

J'utilise une tasse ou un verre à la place des gobelets plastiques.



Les cartonnets, les bouteilles sont à déposer dans la poubelle de tri sélectif.

*Barquettes, serviettes en papier, gobelets sont à jeter dans la poubelle des ordures ménagères, les déchets alimentaires seront compostés à la maison !*



**Xaintrie**  
Vallée de la Dordogne  
Communauté de Communes

**PÔLE DÉCHETS - SERVICES TECHNIQUES**

Le Claux - 19400 ARGENTAT-SUR-DORDOGNE  
05.55.28.96.50 - dechets@xaintrie-val-dordogne.fr